



DÉLÉGATION À L'ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL



Vue du camp
du Larzac

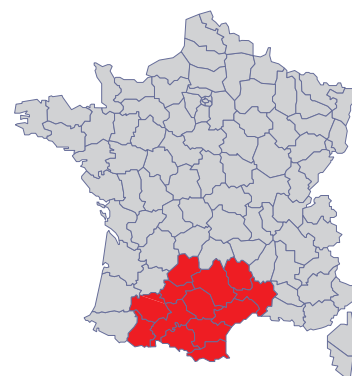
© DR

OCCITANIE

La délégation à l'accompagnement régional (DAR) est chargée de faciliter les relations entre les acteurs locaux et les organismes du ministère des Armées. Elle détecte, facilite, suit et soutient, en coordination étroite avec les acteurs locaux concernés, tout projet d'accompagnement territorial adapté à l'environnement local auquel est associé un organisme du ministère. À la croisée des besoins et capacités du monde civil et du monde militaire, la DAR a un rôle de mise en relation, de facilitation et de supervision de projets de toute nature. Elle met ses compétences en expertise territoriale au profit de l'ensemble des acteurs du ministère.

LA DAR EN RÉGION

En fonction auprès du préfet de région au sein du SGAR (secrétariat général aux affaires régionales), le délégué régional est force de proposition pour le ministère. Il est aussi une courroie d'information et d'échanges entre les autorités locales, zonales et centrales du ministère des armées et l'environnement territorial civil (services de l'État, collectivités locales, élus). Ses missions centrales sont l'accompagnement des restructurations et les actions menées dans le cadre du plan Action PME. Il intervient dans de nombreux autres domaines. Ainsi, en confortant l'ancrage territorial et la visibilité du ministère, son action s'inscrit dans la consolidation du lien Armée-Nation, indispensable à la cohésion nationale.



SOMMAIRE

- **Développement local et conseil au commandement territorial**
 - ◆ Installation de la 13^e DBLE au camp du Larzac
 - ◆ Quai d'embarquement « voie ferrée » militaire de Toulouse
 - ◆ Reconversion de l'ex-base aérienne de Francazal
- **Acteurs économiques et services de l'État en action**
 - ◆ Sécurité économique territoriale
 - ◆ Rencontre PME du Sud-Aveyron

DÉLÉGATION RÉGIONALE

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET CONSEIL

AU COMMANDEMENT TERRITORIAL

Suivi de l'installation de la 13^e demi-brigade de la Légion Étrangère (DBLE) sur le camp du Larzac en appui de la préfète du département

- Renouvellement du poste de facilitateur des clauses sociales ;
- Rencontre avec les entreprises locales du BTP pour faciliter l'accès aux marchés du ministère des Armées ;
- Travail avec les services de l'État et les collectivités pour faciliter la mobilité et les transports au profit des militaires et de leurs familles et, par voie de conséquence, de l'ensemble des administrés ;
- Présentation de l'étude de l'impact économique de l'arrivée de la 13^e DBLE co-réalisée avec l'INSEE en présence de la secrétaire d'État,

Étude INSEE « Implantation de la Légion Étrangère sur le plateau du Larzac »

Implanté sur les communes de la Cavalerie, Millau et Nant en Aveyron, le camp du Larzac existe depuis 1902. Après avoir abrité le Centre d'Entraînement de l'Infanterie au Tir Opérationnel (CEITO), la 13^e Demi-Brigade de Légion Étrangère (13^e DBLE) accueillait en 2019 son plein effectif avec 1300 légionnaires.

Son installation a nécessité des travaux importants d'infrastructure pour loger l'ensemble du régiment et moderniser les équipements existants. Les retombées économiques ont été rapides : à l'été 2019, pour la première tranche des travaux, on comptait vingt-cinq marchés attribués à une majorité d'entreprises locales. Des entreprises attributaires non aveyronnaises ont sous-traité 1,4M€ de travaux de modernisation à des PME locales pour répondre aux enjeux majeurs du développement durable, dans une démarche de haute qualité environnementale, tout en préservant l'autonomie du camp en eau et électricité.

CHIFFRES CLÉS

Installation de la 13^e demi-brigade de la Légion Étrangère sur le camp du Larzac

19 millions d'euros

de marchés remportés par les entreprises locales

21 000

heures de contrats en insertion locale depuis 2017

1 408

emplois générés

Déplacement du quai d'embarquement « voie ferrée » militaire de Toulouse

À la demande du secrétaire général de la préfecture de Haute-Garonne, le délégué régional a facilité le transfert du quai militaire de Toulouse Matabiau vers un nouveau site toulousain. En effet, le projet de réaménagement du quartier de la gare de Toulouse qui accueillera la future Tour Occitanie ne pouvait plus recevoir ce quai militaire. En étroite collaboration avec la commission des chemins de fer de l'EMA, le délégué a négocié les modalités du transfert avec l'aménageur et la SNCF, tout en garantissant la continuité opérationnelle. Une convention visant à formaliser le transfert du quai militaire de Toulouse vers le site de Saint-Jory a été signée en 2019.

Conduite de la reconversion de l'ancienne « base vie » de l'ex-base aérienne de Francazal

- **Finalisation de la cession du site à Toulouse métropole**

L'acte de cession de la partie sud de l'ancienne base aérienne 101 de Toulouse-Francazal, située sur la commune de Cugnaux, a été signé le jeudi 30 janvier 2020 par le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne et l'élu en charge de l'aménagement et la politique foncière à la métropole.

Ce programme de reconversion vise à un développement d'activités économiques autour des mobilités du futur. Transports intelligents, véhicule autonome, drones, robotique et aéronautique représentent les secteurs structurants du futur Francazal qui accueille déjà depuis plusieurs années les sociétés Easymile, acteur majeur dans le domaine de la navette autonome, et Hyperloop.

- **Participation à des réunions interministérielles à Paris pour l'ouverture d'un point de passage frontalier (PPF) sur Francazal au profit de l'essor de l'aviation d'affaires et du développement de l'aéro-industrie.**

Ce PPF a été officiellement ouvert le 14 février 2020. Le délégué régional poursuit sa mission de facilitation pour coordonner le développement du site, améliorer les conditions de déplacement des populations de l'aire urbaine toulousaine et faciliter le déroulement des procédures administratives.

FACILITER LES ÉCHANGES ET LA CIRCULATION DES INFORMATIONS ENTRE ACTEURS ÉCONOMIQUES ET SERVICES DE L'ÉTAT

Sécurité économique territoriale

Afin de mettre en œuvre la politique de sécurité économique territoriale, le délégué régional s'est vu confier, en septembre 2019, par le préfet de région la fonction de coordonnateur régional délégué à la sécurité économique pour suppléer le secrétaire général pour les affaires régionales.

Il veille ainsi à la coordination régionale de l'action en matière de sécurité économique territoriale. Il anime et coordonne au quotidien l'action de l'Etat en région en s'appuyant sur les services de l'État en charge de la sécurité économique. Il veille également à la mise en œuvre au niveau territorial du dispositif de protection des entreprises. Il prépare et pilote les réunions du comité régional de sécurité économique (CRSE), assure le lien avec le réseau départemental pour organiser les priorités de traitement de l'information stratégique et de l'action locale et participe au lien avec les collectivités territoriales, notamment le conseil régional et les Métropoles.

Rencontre PME du Sud-Aveyron

Le 17 octobre 2019, le délégué a organisé avec l'établissement du service d'infrastructure de la Défense (ESID) de Bordeaux, en charge de la construction du camp de la 13^e DBLE, une rencontre avec les PME du Sud-Aveyron. Une quarantaine d'entreprises étaient présentes à la Chambre de commerce et de l'Industrie de Millau. Le général Barillon, directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la Défense a présenté le bilan des retombées économiques de ce chantier et a rappelé le montant des travaux encore à venir (93 M€) ainsi que le détail des futures réalisations pour les cinq prochaines années.

Installation de la 13^e DBLE
la Cavalerie – construction
d'un bâtiment de vie



© Officier communication de la 13^e DBLE

LE MINISTÈRE DES ARMÉES EN OCCITANIE

PRÉSENCE TERRITORIALE

De l'ordre de 21000 personnels civils et militaires de la défense sont présents en Occitanie. Au total, le ministère des armées occupe une surface de 23000 hectares, soit 8 % des emprises de la défense sur le territoire national.

L'Occitanie concentre essentiellement des unités de l'armée de terre majoritairement regroupées au sein de la 11e brigade parachutiste, dont l'état-major est à Toulouse.

La région Occitanie accueille tout ou partie de quatre bases de défense, Toulouse-Tarbes-Castres, Carcassonne, Montauban, Nîmes-Laudun-Larzac. La plateforme achats-finances (PFAF) compétente est celle de Toulon. On compte également la présence de la DGA Techniques aéronautiques, expert du ministère pour la sécurité des aéronefs, les agressions électromagnétiques, l'aéromobilité et les matériaux. Un nouveau commandement de l'espace a été créé le 1er septembre 2019 à Toulouse. Il est chargé de rédiger une doctrine des opérations dans l'espace et de mettre en œuvre les capacités spatiales de défense.

Nombre d'agents du ministère des Armées au 01/01/2020



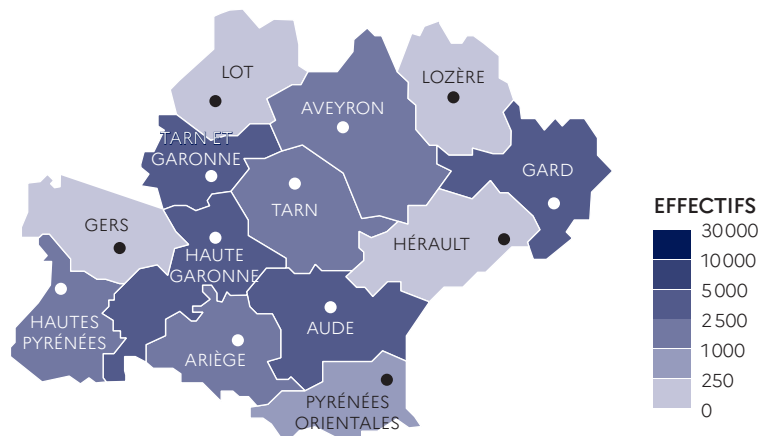
Florent GALKO

Délégué à l'accompagnement régional
du ministère des Armées
pour la région Occitanie

Préfecture de Région
Secrétariat général
pour les affaires régionales
1 place Saint Etienne
Préfecture Occitanie
31038 Toulouse cedex 9
Tél : 0664 328411
florent.galko@intradef.gouv.fr

Assistante :
Marie-Hélène BONNET
Tél. : 05 34 45 33 39
marie-helene1.bonnet@intradef.gouv.fr

Ministère des Armées
Délégation à
l'accompagnement régional
1 place Joffre 75700 PARIS SP 07
Tél. : 01 44 42 50 34
dar.secretariat.fct@intradef.gouv.fr
www.defense.gouv.fr/dar



ÉCONOMIE DE DÉFENSE

La région accueille un réseau de grands groupes mais aussi de petites et moyennes entreprises spécialisées dans l'aéronautique, le spatial, la défense et la sécurité qui constituent une partie importante des fournisseurs de la défense. Les PME de ces secteurs mais aussi des domaines de la construction, du transport et entreposage, de l'enseignement, des activités scientifiques et techniques, du commerce, de la logistique et soutien des forces sont 1634 à avoir bénéficié de paiements en 2019 pour un montant de 87,9 M€, ce qui place la région au sixième rang pour ces deux critères.

| Indicateurs | Dates de référence | Données chiffrées |
|--|-------------------------------|-------------------|
| PIB ⁽¹⁾ | 2018 | 171 197 M€ |
| Taux de chômage ⁽²⁾ | 3 ^e trimestre 2019 | 10,1 % |
| Effectifs des armées ⁽³⁾ | 2019 | 20 805 |
| Part dans les emplois régionaux ⁽⁴⁾ | 2018-2019 | 9% |
| Paiements aux PME ⁽⁵⁾ | 2019 | 87,9 M€ |
| Nombre de PME régionales ⁽⁶⁾ | 2019 | 1 634 |

(1) Produit intérieur brut (PIB) aux prix courants du marché par région en 2018 en M€. Source : INSEE

(2) Taux de chômage au 3^e trimestre 2019. Données corrigées des variations saisonnières, en moyenne trimestrielle (%). Source : INSEE, estimations de taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du Bureau international du travail

(3) Effectifs du Ministère des Armées 2020 (hors SMV et apprentis). Source : DRH-MD, REQ/RDP 2020

(4) Part des emplois du ministère des armées (2019) pour 1000 emplois (personnes occupées) de la région (2018), en %. Source : INSEE

(5) Paiements directs du ministère des armées aux PME régionales en M€ en 2019. Source : REFD 2019, Observatoire économique de la défense / DAF

(6) Nombre de PME régionales 2019. La catégorie « entreprises régionales » répond à plusieurs critères : implantation, siège, activité. Définition dans Ecodef n°130, juin 2019. Source : Observatoire économique de la défense / DAF